

# I. NOTIONS FONDAMENTALES

## INTRODUCTION :

La morale, l'éthique et la déontologie sont des sujets fondamentaux pour la pratique et la vie universitaire. Nous intégrons ces mots à la mode comme éthique, morale ou déontologie, sans toujours savoir ce qui se cache derrière ces mots qui, dans certains cas, peuvent sembler synonymes. Afin de clarifier ces expressions, nous devons passer par l'étape des définitions. A l'issue de ce chapitre, Les apprenants seront capables de :

- ✚ Définir les différentes notions d'éthique et déontologie
- ✚ Connaitre la distinction entre ces notions
- ✚ Intégrer ces notions au sein de la communauté universitaire

## DÉFINITIONS :

### 1. MORALE :

*La morale, c'est la science du bien et du mal, elle est considérée comme une théorie relative à la conduite humaine en tant qu'elle a le bien pour objet. Elle se réfère aussi aux mœurs, aux habitudes et aux règles de conduite admises et pratiquées par la société comme relevant du bien. Elle se réfère également aux institutions qui permettent à une société d'atteindre ses objectifs, plus particulièrement aux institutions d'ordre juridique ou quasi-juridique. Le discours moral est le plus souvent imprescriptible.*

La morale a plusieurs sources parmi lesquelles on peut citer :

- ✚ **La religion** : Textes du livre Saint (Coran) ;
- ✚ **La conscience** : C'est ma conscience qui m'indique ce qui est bon ou mal.
- ✚ **Le sens du devoir** : Accomplir le bien ou le rechercher est, avant tout, un devoir.

- ✚ **La raison** : Sens philosophique;
- ✚ **Le sens du respect** : Les relations interpersonnelles devraient être régies par le respect ;
- ✚ **La justice** : Nous sommes tous nés égaux en droit, en d'autres termes, il n'y a qu'une seule règle qui s'applique à tous et à toutes. Mais ces règles ne sont pas nécessairement de nature législative.
- ✚ **La vertu** : La vertu est propre au caractère de la personne, à son identité. Une bonne personne, une personne vertueuse accomplira de bonnes choses.

## **2. ETHIQUE :**

*« L'éthique peut se distinguer de la morale comprise comme l'activité de choisir et de décider, de juger, de justifier, et de défendre les conduites, pendant que l'éthique étudie comment doivent se faire les choix moraux ».*

### **Description de l'éthique :**

- Art de diriger la conduite humaine en tenant compte, en conscience, des valeurs en jeu.
- Elle se réfère aussi au produit d'une réflexion portant sur les valeurs afin de les critiquer, de les renouveler, et ce à la mesure des changements que la vie quotidienne fait émerger.
- L'éthique est une démarche visant, face à un problème donné à adopter la meilleure solution en s'appuyant sur des valeurs apprises, admises et intégrées et en tenant compte du contexte dans lequel le problème se pose actuellement. Qui se rapporte à la morale. Discipline de la philosophie qui a pour objet les principes moraux guidant la conduite d'un individu, d'un groupe.
- Actuellement l'éthique désigne une morale sectorielle spécialisée à un domaine :
  - L'éthique écologique (le respect de la nature);
  - L'éthique biomédicale ;

- L'éthique de la guerre ;
  - Éthique des affaires.
- L'éthique appliquée touche aux différents domaines de la vie :
- Éthique professionnelle ;
  - Éthique organisationnelle ;
  - Éthique environnementale ;
  - Éthique sociale ;
  - Éthique politique.

### **3. DÉONTOLOGIE « THÉORIE DE DEVOIR »:**

*La déontologie (ce mot provient du grec deon, deontos le devoir et logos le discours), est la théorie des devoirs moraux et l'ensemble des règles de conduite que l'homme doit respecter à l'égard de la société en général. Dans un sens moins technique, et plus répandu aujourd'hui, elle désigne l'ensemble de devoirs qu'impose à des professionnels l'exercice de leur métier. Cet ensemble de devoirs peut être formalisé par les instances dirigeantes ou représentatives d'une profession sous la forme d'un code.*

- Il faut faire la différence entre la morale, qui renvoie aux mœurs telles qu'elles sont pratiquées et la notion d'éthique, qui est le souci de fonder une morale, ce qui fait plutôt référence à la théorie, aux règles et aux principes.
- Alors que la morale définit des principes ou des lois générales, l'éthique est une disposition individuelle à agir selon les vertus, afin de rechercher la bonne décision dans une situation donnée. La morale n'intègre pas les contraintes de la situation. La morale ignore la nuance, elle est binaire. L'éthique admet la discussion, l'argumentation, les paradoxes.

#### 4. LE DROIT :

*Le droit se distingue de la morale et de l'éthique dans le sens où il ne se prononce pas sur la valeur des actes, bien/mal, bon ou mauvais, et ne définit que ce qui est permis et défendu par le pouvoir dans une société donnée.*

- Chaque personne doit connaître l'objectif et la mission de son fonction dans l'organisation.

##### Pour résumer :

**Morale** : ce que la société juge bon

**Ethique** : ce que je juge bon

**Déontologie** : ce que la profession m'impose

**Droit** : ce que la loi définit comme permis ou défendu

#### **DISTINCTION ENTRE LES DIFFÉRENTES NOTIONS :**

- La question de distinction entre morale, éthique et déontologie est essentielle parce qu'elle questionne justement des problèmes éminents dans le monde du travail, d'études, de recherche.... Donc cette distinction nous semble emblématique, et elle est souvent ratée et/ou mal manipulée.

#### **A. DISTINCTION ENTRE ÉTHIQUE ET MORALE :**

- Etymologiquement il n'y a aucune différence entre éthique et moral. En effet le mot mœurs vient du mot latin "mores" et le mot éthique provient du mot grec "ethos" qui tous les deux signifient "mœurs" ou comportement des mœurs. Pourtant dans le langage commun, à savoir scientifique, social ou politique. La morale a plutôt une connotation religieuse et l'éthique une connotation plutôt scientifique.

- On peut noter les différences suivantes entre éthique et morale :

### **L'ÉTHIQUE**

- ✚ A une connotation laïque,
- ✚ Elle part de notre intérieur,
- ✚ Elle nous responsabilise,
- ✚ Elle est discernement et jugement éclairé.
- ✚ Elle est jugée au cas par cas

### **LA MORALE :**

- ✚ A une connotation religieuse,
- ✚ Elle est extérieure à l'individu,
- ✚ Elle nous interpelle avec autorité,
- ✚ Elle est référence absolue

### **INTERACTION ÉTHIQUE-MORALE**

- Comme cité précédemment, une morale c'est évidemment souscrire à des valeurs ancestrales et fait toujours l'objet d'une renégociation et d'une discussion. En effet aucun religieux ou personne n'agit comme ci il était présent au moment de l'écriture ou de naissance de sa religion, donc il adapte sa morale déduite de sa religion aux problèmes contemporains. C'est pour cela que l'on incorpore des règles d'éthiques dans les questions religieuses présumées.
- Pour l'éthique, lorsqu'on réunit des gens des comités d'éthique, ces gens-là ont des convictions morales, que même s'ils discutent avec impartialité ils sont quand même animés par une morale.

## **DISTINCTION ENTRE ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE :**

- Le mot déontologie désigne l'ensemble des devoirs et des obligations imposés aux membres d'un ordre ou d'une association professionnelle. Comme les règles de droit, les règles déontologiques s'appliquent de manière identique à tous les membres du groupe, dans toutes les situations de la pratique. Une autorité est chargée de les faire respecter et d'imposer des sanctions en cas de dérogation. L'éthique, au contraire, invite le professionnel à réfléchir sur les valeurs qui motivent son action et à choisir, sur cette base, la conduite la plus appropriée.

## **CONCLUSION :**

- ✓ Au cours de ces dernières années, le débat sur l'éthique et la déontologie a envahi l'espace universitaire.
- ✓ Il est devenu nécessaire d'introduire ces notions au sein de la famille universitaire et surtout de les éclaircir afin de les faire assimiler aux différents intervenants
- ✓ La réflexion éthique est une interrogation sur les actes et les abstentions. La morale gouverne les actes et les abstentions, mais aussi les intentions même si elles restent à l'état caché. La déontologie guide les actes et les abstentions.